

ÉPREUVE ORALE DE LANGUE VIVANTE FACULTATIVES - PORTUGAIS

Durée : 15 minutes de préparation + 15 minutes de restitution et d'échange

L'épreuve orale de portugais s'est déroulée comme prévu.

Tous les candidats sont arrivés à l'heure et ont signé le carnet de notes. Ensuite, en portugais, j'ai expliqué le déroulement de l'épreuve :

le candidat choisit un texte, en fait une lecture silencieuse et se prépare pour la seconde partie de l'exercice comme il l'entend, puis il procède à une restitution commentée.

Les deux candidats étaient bilingues, d'origine portugaise, et présentaient une excellente maîtrise de la langue.

Le stress lié à l'évaluation a toutefois limité l'obtention de la note maximale.

L'un des candidats ne connaissait pas le format de l'examen à l'avance, ce qui semble indiquer que la préparation aux concours n'est pas efficace car il faut lire les modalités d'examen et tenter de se préparer en revoyant la méthode.

Parler la langue ne suffit pas.